

Besançon, le 24 FEV. 2017

PÔLE SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET
ENVIRONNEMENT
Direction Voirie et Déplacements
Service Voirie

Objet : quartier Chaprais

Affaire suivie par : Didier TOURNOUX
Courriel : voirie@besancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : VOIRIE/DT/MV/160019

VIVRE AUX CHAPRAIS
À l'attention de Monsieur ROUILLON
2 RUE DE LA ROTONDE
25000 BESANCON

Monsieur le Président,

Bureaux ouverts
du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H00
et de 13H30 à 17H30

Votre courrier du 18 janvier dernier ainsi que celui de M. AUTARD du 11 janvier ont retenu toute mon attention. Une réponse argumentée a d'ailleurs été faite à M. AUTARD le 3 février courant.

Ce quartier est bien connu des services techniques. Une attention et un suivi régulier y sont assurés comme dans les autres quartiers de la ville. Pour mémoire, des travaux y ont été réalisés, que ce soit sur chaussées, trottoirs et stationnements (2 Princesses/ Chaprais /Belfort /place Flore/Jardins /Francis Clerc/Isenbart/joints du pont Schwint). De plus, des réparations ou mises en place de mobilier urbain y sont régulièrement effectuées.

Ainsi, une reprise partielle des trottoirs de l'avenue Denfert Rochereau est programmée durant cette année 2017. Des travaux de mise aux normes des quais bus devraient également être réalisés cette même année.

Concernant les bacs de viabilité hivernale, de nombreux actes de malveillance nous ont obligés à revoir leur implantation. Sur les secteurs où ils n'ont pu être réinstallés, des mesures compensatoires ont été prises en améliorant les circuits de traitement.

Enfin, pour le stationnement illicite ou les excréments d'animaux domestiques sur le domaine public, les aménagements de voirie ont leur limite et il nous est difficile de lutter contre l'incivilité de certains individus peu scrupuleux du respect des règles et des bonnes manières. Les services de police et de médiation travaillent à contenir ces phénomènes.

Espérant avoir répondu à vos requêtes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée
à la Voirie, Espace Public



Marie ZEHAF

